

OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'objectif de cette formation est de former un collaborateur à la **réalisation d'une intervention sociale au quotidien** afin de **compenser les conséquences d'un handicap**, qu'elles qu'en soient l'origine et la nature. L'Accompagnant Éducatif et social sera capable d'**œuvrer pour le maintien à domicile et/ou le suivi personnalisé des publics**.

Aptitudes à l'emploi · À l'écoute – Discret – Polyvalent – Organisé – Respectueux – Emphatique – Jovial – Observateur – Ouvert d'esprit – Sens du relationnel

Compétences · Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne

- Accompagner la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne
- Prendre soin et veiller au bien-être de la personne dans un contexte d'accompagnement de proximité
- Mettre en œuvre des méthodes et outils d'accompagnement adaptés pour permettre à la personne de réaliser ses activités

Compétences · Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité

- Organiser son intervention et prioriser les actions à conduire dans un contexte d'intervention donné
- Appliquer les principes d'hygiène et de sécurité en fonction du contexte d'intervention
- Repérer les situations à risque et participer à des actions de prévention des accidents du quotidien quel que soit le lieu d'intervention

Compétences · Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne

- Adopter une posture bienveillante à l'égard de la personne
- Accompagner la personne dans sa participation aux activités collectives
- Repérer et prévenir le risque d'isolement de la personne et favoriser l'inclusion dans son environnement

Compétences · Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention

- Coconstruire avec la personne et les acteurs le projet personnalisé
- Prendre en compte les dimensions éthiques et déontologiques de son intervention

Compétences · Travail en équipe pluriprofessionnelle, gestion de risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne

- Analyser les situations, relayer des informations pertinentes et proposer des actions en lien avec le projet personnalisé
- Organiser sa propre activité au sein de l'équipe pluriprofessionnelle
- Contribuer à l'élaboration, à l'évaluation et à l'adaptation des projets personnalisés d'accompagnement



FORMATION

Dates de démarrage et de fin de formation

- CAMPUS DU VALLON : Août 2024 – Juin 2025 et Décembre 2024 Juin 2026

Durée

Entre **12 et 18 mois** (selon le profil) en alternance sous contrat d'apprentissage (567h heures de formation) et en voie initiale

Rythme d'alternance

Campus du Vallon : 1 semaine en centre de formation, 4 semaines en entreprise sous réserve de modification.

Lieux de formation possibles

- CAMPUS DU VALLON – 2 chemin du Camp 15600 Maurs

Coût de formation

Formation financée par les OPCO*. **Gratuite** pour les apprentis et les employeurs privés.

*OPCO : Opérateurs de compétences

Devis sur demande

CONTACTS

Contacte ton interlocutrice privilégiée pour un accompagnement plus précis !

Justine Farret : j.farret@adapei15.com



PRÉ-REQUIS

- Être âgé de **16 à 29 ans révolus*** pour l'apprentissage.
- A partir de 17 ans en formation initiale

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et/ou titulaires d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).

**Pas de limite d'âge pour les personnes bénéficiant d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé.*

Pour suivre cette formation, vous devez être vacciné contre : la DTP (Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite) et l'Hépatite B.



MODALITÉS DE RECRUTEMENT & DÉLAIS D'ACCÈS

1. Inscription aux sélections (dossier)

Le recrutement s'organise suivant la date de rentrée, plusieurs mois à l'avance : se renseigner directement auprès de nous.

2. Validation du dossier de sélection

3. Entretien individuel possible si dossier de sélection validé
Étude du dossier, entretien individuel & test de positionnement entre février et la date d'entrée en formation.

Le recrutement s'organise par le **dépôt d'un dossier de candidature par mail, voie postale ou dépôt directement au secrétariat.**



ACCESSIBILITÉ AUX PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP

Pour tout besoin spécifique et toute adaptation, consultez **notre référente H+** :

Christelle Conort : c.conort@adapei15.com



ET APRÈS LA FORMATION ?

Que fait le titulaire de cette formation ?

Il est un travailleur social qui intervient quotidiennement auprès d'enfants, d'adultes, de publics en situation de handicap ou de personnes âgées vulnérables, pour les accompagner dans les actes de la vie quotidienne.

Emplois accessibles

- **Postes :** Accompagnant de la vie à domicile, de la vie en structure collective, à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire ou des élèves en situation de handicap.
- **Divers secteurs : structures collectives** (établissements accueillant des personnes âgées ou handicapées : Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), Unités de Soins Longue Durée (USLD), Instituts Médicoéducatifs (IME), etc.) ; **domicile** de la personne accompagnée, dans des foyers logement, dans des Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD), des Services d'Aide à la Personne (SAP), dans des Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD), d'Établissements et services d'aide par le travail (ESAT), etc. ; **structures d'accueil** de la petite enfance, d'établissements d'enseignements et de formation, d'établissements et services médico-sociaux, etc.

Poursuite d'études

Il est possible d'envisager par la suite les formations suivantes :

- **Diplôme d'État de Moniteur Éducateur (niveau BAC)** proposé par l'IFIR en partenariat avec ADEA et ARFRIPS Lyon ou Valence.
- **Diplôme d'Éducateur Spécialisé (niveau BAC +3)** proposé par l'IFIR en partenariat avec CAMPUS DU VALLON ou ARFRIPS Lyon en ayant une validation des études ou des expériences et/ou acquis professionnels.
- **Diplôme d'État d'Aide-Soignant (niveau BAC)** proposé par l'IFIR en partenariat avec des établissements basés à Francheville, Privas, Fontaines-sur-Saône, Valence, Grenoble, Lyon, Saint-Étienne, Montluçon, Saint-Sorlin-en-Bugey et Maurs.
- **Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture (niveau BAC)** proposé par l'IFIR en partenariat avec des établissements basés à Saint-Étienne, Grenoble, Francheville, Limas, Moulins, Saint-Sorlin-en-Bugey et Lyon.

Équivalences

Les titulaires du DE AES peuvent se préparer à d'autres spécialités dans le domaine du social, en bénéficiant d'allègements.

Passerelles

Nous contacter pour étudier les éventuelles passerelles possibles (*en fonction du parcours et du site de formation*).



MODALITÉS D'ÉVALUATION

BLOC DE COMPÉTENCES	MODE	DURÉE	COEFF.
BLOC 1 – Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de sa vie quotidienne	Écrit Étude de cas pratique	2h	2
	Écrit + Oral Document écrit de 5 à 8 pages avec soutenance orale s'appuyant sur cet écrit.	30 min.	1
BLOC 2 – Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité	Oral Étude d'un cas pratique à partir d'un sujet tiré au sort permettant au candidat d'exposer une démarche et les modalités de réalisation des actes d'accompagnement de la personne dans ses actes de la vie quotidienne	30min.	1
BLOC 3 – Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne	Oral Présentation orale à partir d'un document élaboré par le candidat autour d'un projet d'animation sociale et citoyenne à partir d'une situation de stage	30 min.	1
BLOC 4 – Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention	Oral Présentation orale d'une étude de situation vécue en stage à partir d'un document élaboré par le candidat en lien avec le projet de la personne	30 min.	1
BLOC 5 – Travail en équipe pluriprofessionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne	Écrit Épreuve sur les modalités de transmission et de communication relevant d'une situation proposée par l'établissement de formation	1h30	1

Blocs de compétences

*L'obtention du diplôme est soumise à 2 conditions cumulatives :

• 1^{ère} condition d'obtention du diplôme chaque bloc a une note supérieure ou égale à 10/20.

• 2^{ème} condition d'obtention du diplôme : l'ensemble des compétences sont acquises en stage. Si lors des stages les compétences n'ont pas pu être mobilisées ou totalement acquises, l'établissement peut proposer en cours de formation au candidat des adaptations pédagogiques afin de lui permettre de les acquérir.